

Vacances

Non aux deux semaines supplémentaires

Guerre de tranchées gauche-droite autour des vacances. Face-à-face entre deux élus

Romain Clivaz Berne

«Tous les travailleurs ont droit à des vacances payées de six semaines par an au minimum». Telle est la teneur de l'initiative populaire examinée hier par la Chambre basse. Le texte, déposé en 2009, a fait l'objet d'un débat aux forts relents de lutte des classes. Plus de

40 intervenants se sont succédé au pupitre. Au final, un résultat de 110 voix contre 61 en défaveur d'un texte porté par une coalition d'organisations emmenée par le syndicat Travail.Suisse. Les deux semaines de vacances supplémentaires n'ont donc pas trouvé grâce. Le Conseil des Etats se saisit du dossier. Tous deux médecins et

conseillers nationaux, le socialiste genevois Jean-Charles Rielle et le libéral-radical vaudois Charles Favre croisent le fer.



Lire aussi notre Politblog sur l'actualité fédérale
<http://politblog.tdg.ch/blog/>

«Nous voulons protéger les plus faibles»

● Pourquoi dire oui à l'initiative?

Car le travail n'est pas un sprint, mais un marathon. Et que cette revendication est économiquement supportable.

Plus de vacances pour les employés. Nos concurrents des pays émergents se frottent-ils les mains?

Non. Une vision d'ensemble est nécessaire, pas une vision uniquement financière. Comme médecin, le plus important est que les travailleurs ne soient pas atteints dans leur santé, alors qu'ils vont œuvrer près de 45 ans. De plus, l'augmentation de la productivité s'est avant tout traduite en juteux bonus ou en salaires exorbitants des managers. Les employés, qui ont fourni les efforts, n'ont rien vu. Six semaines seraient une récompense méritée. Pour ce qui est de nos concurrents, peu à peu les revendications liées au niveau de vie avancent aussi en Roumanie, ou en Chine. Les conditions-cadres vont se rapprocher.

N'est-ce pas arbitraire de fixer six semaines? Pourquoi pas huit?

En médecine du travail il est admis qu'idéalement, deux à trois semaines sont nécessaires pour un ressourcement global. Deux périodes par année seraient donc une bonne chose.

N'est-on pas tout simplement



Jean-Charles Rielle, conseiller national (PS/GE). DR

moins résistant qu'avant au travail?

Non. Physiquement les charges corporelles ont diminué. Un maçon ne porte par exemple plus des sacs de 40 kilos. C'est différent sur le plan psychologique. Face à l'augmentation des cadences, les gens souffrent plus qu'avant. L'anxiété liée au lendemain et la peur de perdre son emploi sont aussi présentes. Au vu de l'absentéisme, cette sixième semaine est déjà prise à coups de 2-3 jours. Avec des frais supplémentaires, liés à la nécessaire justification médicale.

Selon la tradition suisse, n'est-ce pas aux partenaires sociaux de négocier?

Non, car ce sont les secteurs les plus vulnérables, où la précarité est la plus courante, qui ont besoin d'une telle mesure. Les employés y sont rarement en position de force. Nous voulons protéger les plus faibles.

R.CZ

«Ce serait un effort considérable»

● Médecin de formation, n'êtes-vous pas sensible à l'argument de la santé?

Bien sûr que oui. Mais en réalité l'effet de vacances supplémentaires est inverse à celui attendu. La productivité devrait encore augmenter pour compenser les absences. A la clé, pression et stress supplémentaires.

Mais par le biais de l'absentéisme, les gens ne s'accordent-ils pas déjà des vacances supplémentaires?

Je ne le crois pas. L'absentéisme en Suisse est relativement bas. Pour arriver à cette situation extrême, il faut vraiment que le climat de travail ne soit pas bon. Alors la dernière soupape qu'il reste, quand tout a échoué, est celle de l'absentéisme. La liaison entre vacances augmentées et diminution des absences n'existe pas.

Des entreprises sont-elles menacées si elles accordent deux semaines de vacances en plus par année?

Certaines le seront. Ce serait un effort considérable. Une semaine de plus correspond à 2% de la masse salariale, selon certains calculs. Le cas de figure est similaire lorsqu'une augmentation de salaire est demandée. Certaines entreprises ne peuvent pas entrer en matière, même pour des poussières de pour cent. Des PME auront des problèmes. Le départ d'un employé, une semaine ou deux de plus, ralentit l'activité,



Charles Favre, conseiller national (PLR/VD). KEYSTONE

car souvent il ne peut pas être remplacé.

Admettez-vous que la pression a augmenté sur les employés ces dernières années?

C'est incontestable. La concurrence internationale s'est accrue, même pour les petites et moyennes entreprises. Il faut donc que les gens donnent beaucoup, ce qu'ils ont fait. Au final ces efforts se sont révélés payants. La Suisse a une économie dynamique, un taux de chômage bas en comparaison internationale, des revenus élevés et des conditions sociales bonnes, y compris dans les secteurs les plus difficiles. Dire que les gains de rentabilité de ces dernières années n'ont pas été distribués aux employés est faux. Par exemple sous forme financière, avec des augmentations de salaires. Ou sous forme de vacances, avec un nombre croissant d'entreprises offrant 5 voire 6 semaines des vacances annuelles. **R.CZ**